
Le nouveau collège Chaptal.

Numéro d'inventaire : 1979.26328

Auteur(s) : Julien Antoine Peulot

Type de document : image imprimée

Date de création : 1975 (restituée)

Description : gravure de presse page découpée avec article ruban adhésif au dos de la feuille

Mesures : hauteur : 90 mm ; largeur : 217 mm

Notes : Vue du nouveau collège Chaptal, boulevard des Batignolles à Paris. Dans la gravure : "Peulot - M. Clerget" Au-dessous du tr. c. : "Le nouveau collège Chaptal. (Dessin de M. Clerget)" Peulot (Julien Antoine), né en 1827, a fait des dessins pour les journaux Il y a de nombreux articles "Clerget" dans les ouvrages de références date restituée en marge à g. au stylo bleu : "14.8.1875"

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : non précisée

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

ill.

Lieux : Paris, Paris

LE MONDE ILLUSTRÉ

LE COLLÈGE CHAPTAL

Le collège Chaptal, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, a été fondé en 1842 par M. Goubaux, qui en resta le directeur jusqu'en 1850. A sa mort, M. Monjean, préfet des études, continua avec éclat l'œuvre de son collaborateur, et le collège n'a fait que prospérer sous son habile direction.

Le collège Chaptal donnait l'éducation et l'instruction à 1,100 pensionnaires et à 500 demi-pensionnaires ou externes.

La ville de Paris a voulu porter cet établissement à la hauteur d'une institution nationale; elle a choisi sur le boulevard des Batignolles un terrain de 17,000 mètres carrés et y a fait élever des bâtiments qui pourront contenir 800 internes et 500 externes.

Les élèves sont répartis en trois collèges distincts: le petit collège contient les élèves de huit à treize ans, partagés en dix divisions, et suivant les cours de 1^{re} et 2^e année; le moyen collège, ceux de quatorze à dix-sept ans, partagés en dix divisions également et suivant les cours de 3^e et 4^e année.

Le grand collège, où l'on n'admet que les écoliers qui ont fait leurs études dans la maison, contient les élèves de dix-sept à dix-neuf ans.



Le nouveau collège Chaptal. — (Dessin de M. Clerget.)